

# Monitorage de la qualité: yes we count!

Pour nous médecins, la qualité des soins est une évidence indissociable de notre éthique professionnelle. Devoir encore et toujours le souligner pourrait paraître un peu pénible et pourtant, nous avons le devoir légal d'attester nos efforts en la matière, et ce également envers l'extérieur. C'est dans ce contexte un peu tendu que prend place le projet «Monito-

nomique au bénéfice d'une concurrence au service de la qualité, nous devons nous en donner les moyens.

Cette démarche a-t-elle un sens, alors que la Confédération veut mettre en œuvre sa propre stratégie de qualité? La réponse est oui, assurément. Afin de pouvoir être considéré comme un partenaire sérieux et participer à cette stratégie fédérale, nous avons besoin du plus grand nombre possible d'informations, de données et de faits. Le savoir est une forme de pouvoir; et nous sommes ceux qui, avec les autres fournisseurs de prestations, procurent un bénéfice direct aux patients grâce à nos activités en faveur de la qualité. Les médecins ne sauraient tolérer qu'on leur impose des activités qui surchargent leur travail quotidien et dont l'utilité n'est pas claire. C'est pourquoi je vous invite, chers confrères spécialistes en psychiatrie et en médecine générale, à soutenir notre projet de monitorage de la qualité et à nous aider à récolter ces données dont nous avons impérativement besoin! Par votre engagement, vous contribuerez à l'extension du projet à d'autres sociétés de discipline médicale et nous fournirez les outils nécessaires à une argumentation pertinente, tant sur le plan de la politique de santé et de la politique professionnelle que pour le bien des patients. J'aimerais donc d'ores et déjà vous remercier, au nom de la FMH,

## En tant que médecins, nous sommes à même de décider ce qui est nécessaire pour accomplir notre travail auprès des patients de manière sûre, compétente et efficace

rage de la qualité» de la FMH. Grâce à l'autodéclaration – dont les médecins ont l'habitude –, nous recenserons au sein de chaque société de discipline médicale, les activités en faveur de la qualité menées par les médecins en pratique ambulatoire. Les deux sous-projets «Psychiatrie» et «Médecine générale» ont abouti à l'élaboration, en étroite collaboration avec des représentants de ces deux sociétés, d'un questionnaire pour la déclaration des différentes démarches qualité.

## Pour la première fois, les psychiatres et médecins de famille pratiquant dans le domaine ambulatoire vont pouvoir déclarer leurs activités en faveur de la qualité des soins

En tant que médecins, nous nous devons d'être et de rester des modèles en matière de qualité des soins, car nous sommes les seuls à même de décider ce qui est nécessaire pour accomplir notre travail auprès des patients de manière sûre, compétente et efficace. Un contrôle externe de la qualité pourrait tout au plus fixer des conditions-cadres pour contrôler l'application du mandat légal et élaborer d'un commun accord des incitations en matière de qualité. Quoi qu'il en soit, la pression à laquelle le corps médical est soumis a augmenté, et la notion de «publish or perish» a pris une signification très particulière dans ce contexte. Mais, à mon avis, c'est aussi une occasion pour le corps médical de montrer qu'il veut garder la main sur la qualité! Au prix d'une charge de travail raisonnable, le monitorage de la qualité sera une source d'informations précieuses, qui nous serviront également à nous. Connaître les démarches qualité des médecins et pouvoir les comparer est utile à tous: chaque médecin recevra un retour d'informations et saura où il se situe dans ses activités en faveur de la qualité, par rapport à ses collègues. Les sociétés de discipline médicale concernées recevront des informations objectives pour développer leur stratégie en matière de qualité et les personnes comme moi, qui œuvrent pour la FMH dans le domaine politique, disposeront d'informations importantes pour étayer leur argumentation. Si nous voulons gagner la bataille et évincer une concurrence purement éco-

de votre participation à notre projet de monitorage de la qualité. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans l'article «Monitorage de la qualité – Début de la saisie des données» publié dans ce numéro.

*Dr Daniel Herren, MHA, Membre du Comité central de la FMH, responsable du domaine Données, démographie, qualité (DDQ)*

### Le monitorage de la qualité

- répertorie les activités en matière de qualité entreprises par les médecins exerçant dans le domaine ambulatoire, et les rend visibles.
- évalue ces activités en fonction de leurs coûts et de leur utilité.
- définit des indicateurs de qualité permettant une représentation adéquate de la qualité des traitements.
- élabore un modèle pour soutenir et encourager l'assurance-qualité médicale.

### Participez au projet de monitorage de la qualité!

Déclarez vos activités en matière de qualité sur myFMH. Pour plus d'informations veuillez consulter notre site: [www.fmh.ch](http://www.fmh.ch) → Qualité → Monitorage de la qualité.